

TARIFS ET INSCRIPTIONS

CENTRE DE LOISIRS

2017

Enfants habitant ou étant scolarisés à TOMBLAINE à partir de 11h30 avec repas : **9.60 €**
sans le repas à partir de 13h30 : **4.50 €**

Enfants extérieurs à la commune :
à partir de 11h30 avec repas : **18.20 €**
sans le repas à partir de 13h30 : **8.70 €**

INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscription sont à prendre en Mairie aux heures d'ouverture de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, du lundi au vendredi et le samedi de 10h00 à 12h00 ou au Centre de Loisirs, de 9h00 à 12h00, les lundis, mardis et vendredis et les mercredis de 7h30 à 18h00.

Le paiement pourra être déposé en Mairie ou au Centre de Loisirs.

IMPORTANT : Les parents devront indiquer sur la carte de leur(s) enfant(s) tous changements (retour bus et accueil du soir).

Se munir : d'une photo d'identité, de la photocopie des vaccinations et d'un justificatif de domicile.

IMPORTANT : Afin de faciliter le bon fonctionnement du Centre de Loisirs, les inscriptions seront closes, **le samedi à 12h00** pour la semaine suivante.

Toute absence non justifiée (certificat médical), ne sera pas remboursée.

Le projet éducatif du Centre est à la disposition des familles qui peuvent en faire la demande auprès de la Directeur.

RENSEIGNEMENTS

La ville de Tomblaine organise le Centre de Loisirs les mercredis après l'école de 11h30 à 18h00.

FONCTIONNEMENTS, à partir de 11h30, pour les enfants scolarisés à Tomblaine :

Les animateurs iront chercher les enfants des écoles maternelles et élémentaires à la sortie des cours à 11h30, puis ils seront conduits au Centre de Loisirs.

Le transport est assuré par le bus communal :

GROUPE SCOLAIRE BADINTER Place des Arts	à 11h30
GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY Devant la salle des Fêtes	à 11h40
GROUPE SCOLAIRE BROSSOLETTE Place Paul Bert	à 11h50

Pour les enfants extérieurs à Tomblaine :

Les parents (ou responsables légaux) devront déposer leur(s) enfant(s) directement au Centre de Loisirs entre 11h30 et 12h00.

FONCTIONNEMENT, à partir de 16h45 :

Pour les enfants qui ne repartent pas en bus, un accueil du soir est proposé aux familles au Centre de Loisirs jusqu'à 18h00. Les enfants devront être repris par les parents (ou responsables légaux) dans chaque chalet auprès des animateurs.

Un transport est assuré par le bus communal. Les enfants sont alors déposés :

Place Emile Zola	à 16h55
Place des Arts	à 17h00
Devant la salle communale	à 17h05

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique



Centre de Loisirs Léo Lagrange

*Mercredis Récréatifs,
du 06 Septembre au 20 Décembre 2017*

INFORMATION IMPORTANTE

Seuls les enfants **scolarisés** seront acceptés au Centre de Loisirs jusqu'à 12 ans.



Centre de Loisirs Léo LAGRANGE
Chemin du Bois la Dame
54510 TOMBLAINE
☎ 03.83.20.70.15
Directeur : Jérémy BOLLE

LES THEMES GENERAUX – ANNEE 2017 (par période de 6 à 8 semaines)

De Septembre à Octobre 2017

Autour des contes et légendes

Activités manuelles autour des contes traditionnels :

- Création de contes
- Fabrication d'une boîte à livres
- Toiles petits chaperon rouge
- Petit prince en pâte fimo
- Mobiles des 3 petits cochons
- Dragons en pinces à linges...

Des jeux et grands jeux sur les contes et légendes d'autrefois

De Novembre à Décembre 2017

Autour du bricolage :

- Loisirs créatifs
- Pense-bête
- Cadre photo
- Pots à crayons
- Customisation « faire du neuf avec du vieux »

Des jeux et grands jeux, des sorties...



Saint Nicolas

Samedi 02 Décembre 2017

Défilé à Nancy

Mercredi 05 Décembre 2017

Spectacle à Tomblaine

La journée des Droits de l'Enfant

Mercredi 22 novembre 2017



**Les activités associatives
de la commune**

Les enfants inscrits à une activité associative de la commune pourront y être accompagnés par un animateur du centre dans les conditions suivantes :

Une seule activité par enfant

**Les créneaux horaires :
- de 13 heures à 16 heures 15**